Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 01: IDENTIFICATION

| | |
|---|---|
| Identificateur du fournisseur initial..... | Pro Form Products Ltd.<br>604 McGeachie Drive<br>Milton, Ontario L9T3Y5<br>Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189 |
| Identificateur de produit..... | PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC) |
| Usage recommandé et restrictions d'utilisation ..... | Apprêt. |
| numéro d'urgence 24 heures :..... | CANUTEC : 1-613-996-6666. |

## SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



| | |
|---|---|
| Mention d'avertissement..... | DANGER. |
| Classification de danger..... | Aérosols inflammables — Catégorie 2. Gaz sous pression : gaz liquéfié. Corrosion/irritation de la peau — Catégorie 2. Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 2A. Sensibilisation - Peau — Catégorie 1. Cancérogénicité — catégorie 1. Toxicité pour la reproduction — catégorie 1. Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique — Catégorie 3. (Respiratoire, SNC). Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée — Catégorie 2. Aiguë aquatique 2. Chronique aquatique 3. |
| Description du danger..... | H401 toxiques pour les organismes aquatiques. H412 dangereux pour la vie aquatique avec des effets durables. H350 Peut causer le cancer. Conteneur pressurisé H229 : peuvent éclater s'il est chauffé. Aérosols inflammables H223 . H280 contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. H360 Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. |
| Prévention..... | P273 Éviter les rejets dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. |
| Intervention..... | P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. |
| Stockage..... | P405 Garder sous clef. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50° C/122° F. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux règlementations locales.

Autres dangers ..... Aucun connu.

## SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES | # CAS | % POIDS |
|---|---|---|
| Acétone | 67-64-1 | 15-40 |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | 10-30 |
| Au propane | 74-98-6 | 7-13 |
| Isobutane | 75-28-5 | 5-10 |
| Méthyl éthyl cétone | 78-93-3 | 5-10 |
| Acétate de méthoxypropan-2-ol | 108-65-6 | 5-10 |
| Acétate d'isobutyle | 110-19-0 | 1-5 |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | 1-5 |
| Éthyl 3-Ethoxypropionate | 763-69-9 | 1-5 |
| Xylène | 1330-20-7 | 1-5 |
| Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (Naphtha VM&P) | 64742-89-8 | 0.5-1.5 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 64742-49-0 | 0.5-1.5 |
| Talc | 14807-96-6 | 0.5-1.5 |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | 0.5-1.5 |
| Éthylbenzène | 100-41-4 | 0.1-1 |
| Vinyltoluène | 25013-15-4 | 0.1-1 |
| Naphtha, petroleum, hydrodesulfurized heavy | 7757-79-1 | 0.1-1 |

## SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux..... En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Consultez un médecin si l'irritation continue.

Contact avec la peau..... Enlever immédiatement tout vêtement souillé, rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.

Ingestion..... Ne pas faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, . qu'ils soient aigus ou retardés: Ce produit contient des ingrédients qui peuvent causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître. Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée en cas d'inhalation.

Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire: Fournir des mesures de soutien et traiter de manière symptomatique. Traiter les victimes de façon symptomatique. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement à l'eau. Pendant la chasse d'eau, retirez les vêtements qui n'adhèrent pas à la zone touchée. Appelez une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport à l'hôpital. Gardez la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

## SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés..... Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé.

Agents extincteurs inadaptés..... N'utilisez pas de jets d'eau solides ou de jets d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux: Ne permettent pas de ruissellement en provenance d'incendie pour entrer dans les égouts ou l'eau des cours. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif dans l'air. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et revenir en arrière. . Oxydes de carbone (CO, CO2). Autres vapeurs potentiellement toxiques.

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers | Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau. |
| Risques généraux d'incendie..... | Aérosol inflammable. |

## SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | Aucune action ne peut être entreprise impliquant un risque personnel ou sans une formation appropriée. Zone de ventilation et de procédures d'urgence. Empêchez le personnel inutile et non protégé d'entrer. Évitez de marcher dans des matériaux renversés. Évitez de respirer de la vapeur ou du brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Enfilez l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 08). Isolez la zone et éloignez les personnes non autorisées. Ouvrez les fenêtres et les portes pour permettre la circulation de l'air. Zone de digue pour éviter la propagation. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire en toute sécurité. Empêcher le ruissellement dans les drains, les égouts et autres cours d'eau. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | Confinez les matériaux déversés, puis collectez-les avec des matériaux absorbants incombustibles (par exemple, du sable, de la terre, de la terre de diatomées, de la vermiculite) et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales/nationales. Éliminez toutes les sources d'inflammation (pas de fumée, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans les environs immédiats). Gardez les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart des matières déversées. Portez un équipement de protection individuelle approprié. |
| Précautions environnementales..... | Ne laissez pas le produit s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau. Si un déversement contamine les cours d'eau, informez-en les autorités. |

## SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Jetez l'eau de rinçage conformément aux directives locales, provinciales et fédérales. Les employés doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire ou de fumer. |
| Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités | Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Contenant sous pression, ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser le conteneur. Magasin fermé à clé. Défense de fumer. Respectez les précautions figurant sur l'étiquette. Les installations électriques/matériels de travail doivent être conformes aux normes technologiques de sécurité. |

## SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENTS | ACGIH TLV TWA | ACGIH TLV STEL | OSHA PEL PEL | OSHA PEL STEL | NIOSH REL |
|---|---|---|---|---|---|
| Acétone | 250 ppm TLV | 500 ppm | 1,000 ppm | Aucune donné | 250 ppm |
| | CA ON AB: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL) | | | | |
| Dioxyde de titane | 10 mg/m3 | Pas disponible | Pas disponible | 15 mg/m3 | Pas disponible |
| | CA ON: 10 mg/m3 (TWA) | | | | |
| Au propane | 1,000 ppm | Pas établi | 1,000 ppm | Pas établi | 1,000 ppm |
| Isobutane | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi | 800 ppm |
| Méthyl éthyl cétone | 200 ppm | 300 ppm | 200 ppm | Pas établi | 200 ppm / 300 ppm 15 minutes |
| | CA ON: 200ppm (TWA), 300ppm (STEL) | | | | |
| Acétate de méthoxypropan-2-ol | 50 ppm | 75 ppm | Pas établi | Pas établi | Pas établi |
| Acétate d'isobutyle | 50 ppm | 150 | 150 ppm | Pas établi | 150 ppm |
| Acétate de méthyle | 200 ppm | 250 ppm | 200 ppm | 250 ppm dans certains États | 200 ppm |

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENTS | ACGIH TLV TWA | ACGIH TLV STEL | OSHA PEL PEL | OSHA PEL STEL | NIOSH REL |
|---|---|---|---|---|---|
| | AB/BC/ON/PQ: 200ppm (TWA), 250ppm (STEL) | | | | |
| Éthyl 3-Ethoxypropionate | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi |
| Xylène | 50 ppm | 150 ppm | 100 ppm TWA | Pas disponible | Pas disponible |
| | CA ON: 100ppm (TWA); 150ppm (STEL) | | | | |
| Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (Naphtha VM&P) | 100 ppm | 300 ppm | 100 ppm | Pas établi | Pas établi |
| | Not available | | | | |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 1640 mg/m3 (heptane) | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi |
| | 1100 ppm (IDLH) | | | | |
| Talc | 2 mg/m3 | Pas disponible | 2 mg/m3 TWA | Pas disponible | 2 mg/m3 |
| | CA ON: 2mg/kg (TWA) | | | | |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 1200 mg/m3 | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi |
| Éthylbenzène | 100 ppm | 125 ppm | 100 ppm | Pas établi | 100 ppm / STEL 125 ppm |
| | CA ON: 20ppm (TWA) | | | | |
| Vinyltoluène | 50 ppm | 100 ppm | | | |
| | 25 ppm (STEV) | | | | |
| Naphtha, petroleum, hydrodesulfurized heavy | Not available | | | | |

Équipements de protection individuelle

Yeux/type..... Il faut porter des lunettes de protection chimique. Il faut porter des masques protecteurs en plastique en plus des lunettes de sécurité pour la protection du visage complet. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.

Respiratoire/type..... Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.

Gants/type..... Gants résistants aux produits chimiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.

Vêtements/type..... Portez des vêtements résistants aux produits chimiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.

Chaussures/type..... Portez des bottes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.

Autres/type..... Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.

Contrôles d'ingénierie appropriés..... Ventilation locale aux points d'émission. Le système de ventilation doit être conçu pour les vapeurs et antidéflagrant pour la manipulation des vapeurs de solvant.

## SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme..... Aérosol.

Apparence /l'état physique ..... Brume de pulvérisation.

Couleur..... Non disponible.

Odeur..... Hydrocarbure.

Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.

Pression de vapeur (mm Hg)..... Non disponible.

Densité de vapeur (air = 1)..... Non disponible.

pH..... Ne s'applique pas.

Densité relative (gravité spécifique)..... Non disponible.

Point de fusion et point de congélation (deg C) Non disponible.

Solubilité..... Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) ..... Non disponible.

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|---|
| Taux d'évaporation | Non disponible. |
| Point d'éclair (OC), méthode | -155,27 °F (-104,039 °C) Tasse fermée. (Propulseur). |
| Température d'auto-inflammation (deg C). | 450 °C (842 °F). (Propulseur). |
| Projection de flamme d'aérosol | >15 cm et <100 cm. |
| Flashback | Non. |
| Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) | 2.0. (Propulseur). |
| Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.). | 9.5. (Propulseur). |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Non disponible. |
| Température de décomposition | Non disponible. |
| Viscosité | Non disponible. |
| % Poids volatil (COV) | Plus de 30 %. |
| Total MIR | 0.67. |

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Stabilité chimique | Stable à des températures et pressions normales. |
| Réactivité | Non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage ou de transport. |
| Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations | Chaleur, étincelles et flammes nues. Sources d'inflammation. Entrer en contact avec des substances incompatibles. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| Materails incompatible | Acides forts. Bases solides. Agents oxydants puissants. Halogènes. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone (CO, CO2). |

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|---|---|---|
| Acétone | 50 100 mg/m3 rat inhalation | 5 800 mg/kg (rat orale) |
| Dioxyde de titane | >6.8 mg/L (4 hr) | 10,000 mg/kg (orale, rat) 10,000 mg/kg (cutanée, lapin) |
| Au propane | >1,464 mg/L 15 minutes rat | Non Disponible |
| Isobutane | 52 mg/L 1 heure souris | Aucune donnée |
| Méthyl éthyl cétone | >5 000 ppm (6 heures, rat) de 11 000 ppm (45 minutes, souris) | 3,400 mg/kg (rat, orale) >8000 mg/kg (lapin, cutanée) 670 mg/kg (souris, orale) |
| Acétate de méthoxypropan-2-ol | Non Disponible | 8 532 mg/kg par voie orale chez le rat de 5 000 mg/kg Cutané Lapin |
| Acétate d'isobutyle | >13.24 mg/L /6 heures rat | 15400 mg/kg (rat orale) > 17400 mg/kg (lapin dermique) |
| Acétate de méthyle | >49 mg/L (4 hr) rat | 6482 mg/kg orale rat; >2,000 mg/kg cutanée rat |
| Éthyl 3-Ethoxypropionate | >998 ppm 6 heures | 4,309 mg/kg rat orale 4,080 mg/kg lapin cutanée |
| Xylène | 6350 ppm 4 heures rat | >3523 mg/kg rat orale |
| Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (Naphtha VM&P) | 3400 4hr Rat | 5 mg/kg Orale Rat 3 mg/kg Cutané Lapin |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 73680 ppm 4 hours ra | >5000 mg/kg (oral, rat) >3160 mg/mg (dermal, rabbit) |
| Talc | Pas disponible | Pas disponible |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | >3,000 mg/kg dermique lapin | >5,000 mg/kg oral rat |
| Éthylbenzène | Aucune données | 3,500 mg/kg rat orale |
| Vinyltoluène | Non disponible | Non disponible |
| Naphtha, petroleum, hydrodesulfurized heavy | P.D. | P.D |

| | |
|---|---|
| Voie d'exposition | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Provoque une irritation oculaire grave. |
| Corrosion/irritation cutanée | Provoque une irritation de la peau. |
| Sensibilisation cutanée | Peut provoquer une réaction allergique cutanée. |
| Sensibilisation respiratoire | Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire. |

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| Cancérogénicité | Le CIRC a classé le dioxyde de titane dans le « groupe 2B »; peut-être cancérogène pour l'homme. Est classé comme un cancérogène connu pour les animaux A3. Xylène a été classé par l'IARC comme un groupe 3 ; Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. |
| Mutagénicité | Non classé. |
| Effets sur la reproduction | Dans certaines études animales, il a été signalé que l'exposition élevée au xylène avait des effets sur la santé de l'embryon ou du fœtus en développement. Soupçonné d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. |
| STOT-SE | Système nerveux central. Certains composants sont connus pour avoir des effets narcotiques. |
| STOT-RE | Peut causer des dommages aux organes par une exposition prolongée et répétée. |
| Risque d'aspiration | Ne répondait pas aux critères de classification. |

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| Écotoxicité | Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme. Toxique pour la vie aquatique. |
| Potentiel de bioaccumulation | Non disponible en tant que produit. |
| Mobilité dans le sol | Non disponible en tant que produit. |
| Persistance et dégradation | Non disponible en tant que produit. |
| Autres effets nocifs | Aucune information supplémentaire disponible. |

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|---|---|
| Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés | Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminez les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/étatiques et locales applicables. |

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|---|
| TMD | UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre. |
| Classification du DOT (route) | UN1950 - aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons). |
| Classification de l'IATA (Air) | UN1950, AÉROSOLS, Classe 2.1, Ltée Qté. N'expédiez pas par avion sans avoir vérifié les réglementations IATA appropriées. |
| Classification de l'IMDG (maritime) | UN1950, AÉROSOLS, Classe 2.1, Ltée Qté. Consultez les règlements de l'IMDG pour connaître les exemptions de quantités limitées. |
| Polluant marin | Non. |
| Preuve de la Classification | Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. . |

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---|---|
| Statut de la LCPE | Toutes les substances figurent sur la LIS ou sont exemptées. |
| Inventaire national des rejets de polluants (INRP) | Certaines composantes doivent faire l'objet d'une déclaration en vertu de l'INRP. Veuillez vérifier votre responsabilité. (CAS # 74-98-6 (CAT 5)). (CAS # 78-93-3 (Cat 1A et 5)). (CAS # 108-65-6 (CAT 5)). (CAS # 64742-89-8 (Cat 5)). (CAS # 64742-47-8 (CAT 5)). (CAS # 100-41-4 (CAT 1A)). |
| Règlement sur les urgences environnementales | Certains composants de ce produit sont visés par le Règlement sur les urgences environnementales et peuvent nécessiter des rapports supplémentaires. Propane (# CAS 74-98-6) Partie 1. Isobutane (CAS # 75-28-5) Partie 1. Éthylbenzène (CAS # 100-41-4) Partie 1. |
| Catégorisation de la LIS | Certains composants répondaient aux critères énoncés au paragraphe 73(1) de la LCPE lors de la catégorisation de la LI. Veuillez vérifier si cela affecte votre entreprise. (CAS # 67-64-1). (CAS # 13463-67-7). (CAS # 74-98-6). (CAS # 75-28-5). (CAS # 78-93-3). (CAS # 110-19-0). (CAS # 64742-89-8). (CAS # 64742-49-0). (CAS # 14807-96-6). (CAS # 64742-47-8). (CAS # 100-41-4). (CAS # 64742-82-1). |
| Statut de l'Inventaire TSCA | Tous les composants sont soit répertoriés, soit exemptés de la TSCA. . |
| OSHA | Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard. |
| SARA Title III | |
| Article 302 - Substances extrêmement dangereuses | Aucun. |
| Articles 311/312 - catégories de danger | Santé immédiate, différé, risque d'incendie. |
| Article 313 | Méthyl éthyl cétone. Xylène. Éthylbenzène. |
| 40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA | Méthyl éthyl cétone. Xylène. |

**PRODUIT: PF 557 APPRET E-COAT S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LE METAL 3 DANS 1 (BLANC)**

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---|---|
| Proposition 65 de la Californie..... | *AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu de l'État de Californie pour causer le cancer. (Éthylbenzène (C)). Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov. |
| Note..... | La teneur en COV indiquée à la section 9 est conforme à l'interprétation selon laquelle il n'y a pas de catégorie CARB ou ECCC pour ce format de produit - par conséquent, il n'y a aucune limite à respecter. |

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|---|
| Préparé par: ..... | AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. |
| Numéro de téléphone :..... | (800) 387-7981. |
| Avertissement:..... | AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé. |
| Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité | 2024-11-08 |